

DETAIL D'ORGANISATION	1 PAR CATEGORIE
-----------------------	-----------------

TYPE D'EPREUVE :

Club Organisateur :	CC VTT BADONVILLER		
Titre de la Course :	La Gentlemen ACTINET		
Date :	4 octobre 2026	Ville :	54480 Cirey sur Vezouze
Catégories :	licenciés à partir de U13 et plus et non licenciés 1.39	Région :	GRAND EST

Lieux et horaires de :	Dossards/Inscriptions :	Parking collège de la Haute Vezouze à partir de 12h45 jusqu'à 13h45
	Départ/1ère épreuve :	A partir de 14h00 - rue Joffre puis de mn en mn
Lieu précis de l'arrivée :	51 rue Joffre, devant le collège de la Haute Vezouze	

Détails du circuit :	Départ : 51 rue Joffre - RD 180 – Parux - CC Parux/Nonhigny - RD 20A - Harbouey - RD 20C - Cirey sur Vezouze - Rue des Écoles – Rue Joffre 1 tour pour les U13 à U17 + entraîneur de + de 17 ans soit 16 km 2 tours pour les autres catégories soit 32 km				
Distance du tour :	16 km	Nb de tours :	2	Distance totale :	32 km

Lieu du contrôle médical :	Mairie de Cirey sur Vezouze
Montant engagements (voir tableau du BO) :	25 euros par équipe avant le 1er octobre 20h00
Nbre Maximum de participants : (à préciser pour engts Internet)	
Adresse des engagements/Renseignements :	chronopro.net : https://chronopro.net/produit/grand-prix-cycliste-actinet-clm-et-gentlemen/
Autorisation parentale pour tranche d'âge de 11 à 18 ans et pour les non licenciés certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme de compétition datant de moins d'un an. Clôture engagement le jeudi 1er octobre 2026 à 20h00. PAS D'ENGAGEMENT SUR PLACE L'ordre de départ sera publié sur la page Facebook du club et envoyé au comité du Grand Est le vendredi 2 octobre à 20h00. Important : Le CLM et la Gentlemen sont deux épreuves séparées, conformément à la réglementation de la FFC (1.2054 du titre 1 - Organisation générale du sport cycliste) il est interdit à un coureur de s'engager ou de participer à deux épreuves distinctes le même jour.	
Arbitre club, officiant avec les arbitres nommés : OUI / NON	si Oui, NOM et Prénom :